



SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le mardi 2 juin 2020 à 19 h 30 à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures à huis clos et par vidéoconférence.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes des dérogations mineures suivantes :

2074, 20^e Avenue:

La demande vise à autoriser un aménagement de la cour avant avec les dérogations mineures suivantes :

1. Implantation de trois réservoirs de 420 livres de gaz propane en cour avant au lieu d'être en cour latérale ou arrière comme l'exige le *Règlement de zonage n° 480-85*;
2. Une largeur d'allée d'accès à 6,6 m au lieu de 5 m maximum comme l'exige le *Règlement de zonage n° 480-85*;
3. Une superficie de l'aire de stationnement à 118 m² au lieu de 75 m² maximum comme l'exige le *Règlement de zonage n° 480-85*;
4. Une clôture ceinturant les réservoirs de gaz propane à 1,52 m de hauteur au lieu de 1 m maximum en cour avant comme l'exige le *Règlement de zonage n° 480-85*;
5. Des murs de soutènement en cour avant avec une hauteur maximale de 915 mm (3') au lieu de 500 mm (20") comme l'exige le *Règlement de zonage n° 480-85*.

Une présentation des projets visés par ces demandes est disponible sur le site internet de la Ville pour consultation à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>

Comme prévu à l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 en raison de la pandémie Covid-19, le conseil a désigné ces demandes de dérogation mineure comme prioritaires par la résolution 2020-183 adoptée à l'unanimité le 5 mai 2020. L'assemblée de consultation est alors remplacée par une consultation écrite.

Tout intéressé pourra transmettre ses commentaires écrits relativement à ces demandes dans les 15 jours qui suivent le présent avis, soit au plus tard le 28 mai 2020, par courriel à l'adresse greffe@vsad.ca ou par courrier au 200, route de Fossambault Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 13 mai 2020

La greffière,
Marie-Josée Couture, avocate
www.VSAD.ca